

SÉANCE DU MERCREDI 23 MAI 2012

à l'Hôtel du Parlement à Delémont

Présidence : Corinne Juillerat (PS), présidente

Scrutateurs : Jacques-André Aubry (PDC) et Clovis Brahier (PS)

Secrétariat : Jean-Baptiste Maître, secrétaire du Parlement

Excusés : Marcel Ackermann (PDC), Michel Choffat (PDC), Raphaël Ciocchi (PS), Jean-Pierre Mischler (UDC), Jean-Paul Miserez (PCSI), Anne Roy-Fridez (PDC), Christophe Schaffter (CS-POP) et Emmanuelle Schaffter (VERTS)

Suppléants : Raoul Jaeggi (PDC), Hubert Farine (PDC), Pierre Brülhart (PS), Damien Lachat (UDC), Géraldine Beuchat (PCSI), Jean-Pierre Gindrat (PDC), Jean-Pierre Petignat (CS-POP) et Christophe Terrier (VERTS)

(La séance est ouverte à 8h30 en présence de 60 députés et de l'observateur de Moutier.)

1. Communications**2. Questions orales**

- Alain Bohlinger (PLR) : Libre circulation de la faune piscicole et subventions fédérales manquées pour des projets (satisfait)
- Vincent Wermeille (PCSI) : Armes militaires égarées dans la nature dans le Jura ? (satisfait)
- Erica Hennequin (VERTS) : Déviation des poids-lourds roulant sur l'A16 par Fahy (partiellement satisfaite)
- Thomas Stettler (UDC) : Aire de repos sur l'A16 entre Bassecourt et Boécourt (partiellement satisfait)
- Martial Courtet (PDC) : Afflux de ressortissants français dans le Jura suite aux élections présidentielles (satisfait)
- Maryvonne Pic Jeandupeux (PS) : Taxation des concubins avec enfants à charge entre 2006 et 2011 (non satisfaite)
- Alain Lachat (PLR) : Fissure dans le tunnel A16 du Mont-Terri (satisfait)
- Frédéric Lovis (PCSI) : Mise en place d'une carte avantage pour les jeunes : qu'en est-il pour les familles ? (satisfait)
- Emmanuel Martinoli (VERTS) : Démarchages de la commune de Soyhières pour accueillir la décharge pour matériaux inertes (partiellement satisfait)
- Frédéric Juillerat (UDC) : Transports scolaires des élèves de Courfaivre vers l'école secondaire de Bassecourt par CarPostal (partiellement satisfait)
- Yves Gigon (PDC) : Coûts d'hospitalisation moindres dans le canton de Neuchâtel et conséquences pour l'Hôpital du Jura (satisfait)

Département des Finances, de la Justice et de la Police

3. Loi sur l'organisation de la protection de l'enfant et de l'adulte (deuxième lecture)

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Article 19, note marginale et alinéa 3

Texte adopté en première lecture

Note marginale : Avec les services sociaux régionaux

³ Elle attribue aux curateurs des services sociaux régionaux les mandats de curatelle nécessitant des compétences professionnelles, en particulier ceux concernant les mesures de protection de l'enfant.

Commission et Gouvernement :

Note marginale : Avec d'autres institutions

³ Elle attribue les mandats de curatelle nécessitant des compétences professionnelles, en particulier ceux concernant les mesures de protection de l'enfant, aux curateurs des services sociaux régionaux ou aux curateurs d'autres services ou institutions aptes à assumer de tels mandats.

Au vote, la proposition de la commission et du Gouvernement est acceptée par 54 députés.

Les autres articles, ainsi que le titre et le préambule, sont adoptés sans discussion.

Au vote, en deuxième lecture, la loi est adoptée par 56 députés.

4. Décret concernant les émoluments de l'autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (deuxième lecture)

Au vote, en deuxième lecture, le décret est adopté par 58 députés.

5. Modification de la loi d'introduction du Code civil suisse (deuxième lecture)

Au vote, en deuxième lecture, la modification de la loi est adoptée par 58 députés.

6. Modification du décret d'organisation du Gouvernement et de l'administration cantonale (autorité de protection de l'enfant et de l'adulte) (deuxième lecture)

Au vote, en deuxième lecture, la modification du décret est adoptée par 59 députés.

7. Modification de la loi sur les mesures d'assistance et la privation de liberté (deuxième lecture)

Au vote, en deuxième lecture, la modification de la loi est adoptée par 57 députés.

8. Modification du décret sur l'admission et la sortie des patients en établissements psychiatriques (deuxième lecture)

Au vote, en deuxième lecture, la modification du décret est adoptée par 58 députés.

9. Loi portant modification des actes législatifs liés à l'adaptation du droit cantonal au nouveau droit fédéral de la protection de l'enfant et de l'adulte (deuxième lecture)

Au vote, en deuxième lecture, la loi est adoptée par 59 députés.

10. Question écrite no 2484
Interrogations sur le concept sapeurs-pompiers 2015
Alain Bohlinger (PLR)

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

Département de la Formation, de la Culture et des Sports

11. Arrêté portant approbation de la convention entre la Direction de la Formation, de la Culture et des Sports du canton de Bâle-Campagne et le Département de la Formation, de la Culture et des Sports de la République et Canton du Jura relative à un projet pilote de filière gymnasiale bilingue commune au «Regionales Gymnasium Laufental-Thierstein» à Lau-fon et à la Division lycéenne du Centre jurassien d'enseignement et de formation

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont adoptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est adopté par 57 députés.

12. Arrêté octroyant un crédit à l'Office de la culture pour le financement des fouilles archéologiques de Courroux-Place des Mouleurs (crédit partiellement supplémentaire)

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont adoptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est adopté par 54 députés.

13. Question écrite no 2490
Cours facultatifs à l'école primaire : état de la situation
Yves Gigon (PDC)

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

Département de l'Economie et de la Coopération

14. Motion no 1025
Plus d'aide de l'Etat sans l'engagement d'un minimum de travailleurs locaux !
Damien Lachat (UDC)

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose de rejeter la motion.

Au vote, la motion no 1025 est rejetée par 34 voix contre 14.

15. Interpellation no 790
Exonérations fiscales : qu'en est-il dans le Jura ?
Loïc Dobler (PS)

Développement par l'auteur.

L'interpellateur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

16. Question écrite no 2476
Des effets indésirables de la modification de la LACI
Serge Caillet (PLR)

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

17. Question écrite no 2482
Contrôle du marché du travail : que fait l'Etat ?
Loïc Dobler (PS)

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement.

18. Modification de la loi sur les améliorations structurelles (première lecture)

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont adoptés sans discussion.

Au vote, en première lecture, modification de la loi est adoptée par 56 députés.

33. Résolution no 146
Soutien aux droits des paysans
Erica Hennequin (VERTS)

Développement par l'auteure.

Au vote, la résolution no 146 est acceptée par 48 députés.

Les procès-verbaux nos 25 et 26 sont acceptés tacitement.

La séance est levée à 12.15 heures.

Delémont, le 24 mai 2012

La présidente :
Corinne Juillerat

Le secrétaire :
Jean-Baptiste Maître